• DÉFRICHAGE ARTISTIQUE

La programmation d'artistes émergents nécessite une veille artistique permanente ; un important travail de défrichage est effectué à partir d'écoutes d'enregistrements ou en public sur d'autres lieux de spectacles ou à l'occasion de festivals nationaux. Grâce à ce travail de sélection et de repérage, la programmation prend en compte des petites structures associatives de tournée, des tourneurs professionnels, des producteurs, des labels... Cette liberté de choix est un principe fondamental qui permet d'affirmer une ligne artistique originale et indépendante tout en contribuant à la diversité de l'offre faite au public.

• UNE PROGRAMMATION ATTENTIVE AUX ACTEURS CULTURELS DU TERRITOIRE

Par ailleurs, consciente et attentive à la richesse et à la diversité de la vie artistique et culturelle de son territoire, elle choisit parfois d'accompagner des associations dans leur désir de diffusion, dans la mesure où les projets qu'elles défendent et qu'elles proposent rejoignent ou s'inscrivent en complémentarité et en cohérence avec les principes et objectifs de la diffusion de Luciol.
Souvent, ces actions induisent une structuration des associations accompagnées. C'est ainsi que régulièrement, Luciol développe en partenariat des évènements avec les associations Ils Scènent, Youz, Le Crescent Jazz Club, L'Embobiné, le Gag... et d'autres. Ces partenariats génèrent une information et une sensibilisation dans le secteur du spectacle vivant et plus largement dans le domaine artistique et culturel, mettant ainsi en avant les notions de solidarité, de complémentarité, de curiosité, de richesse et de non-concurrence à l'échelle d'un territoire.

2 SOUTIEN À LA CRÉATION ARTISTIQUE ET RAPPORT AU PUBLIC

• RÉSIDENCES D'ARTISTES

Parallèlement aux spectacles publics, l'association Luciol met en place des "résidences d'artistes", soit des temps de travail sur scène que les artistes mettent à profit pour finaliser leur prestation publique (répertoire, scénographie, plan de scène, son, lumière...) en vue d'un concert ou d'une tournée. Ces résidences sont autant d'occasions pour l'association de soutenir et de porter des projets artistiques locaux, nationaux ou internationaux, et de suivre de près leur évolution à terme. Les résidences sont des outils essentiels d'aide à la création et à la diffusion de spectacles originaux et novateurs, tout comme des ponts jetés entre la structure et les populations issues du territoire local.

• RAPPORTS AUX PUBLICS : SENSIBILISATION, ATTRACTION ET FIDÉLISATION

L'association remplit une mission d'"éducation artistique" auprès des publics. Elle doit pouvoir éveiller les curiosités, affiner les sensibilités, susciter les intérêts pour l'art en général et pour les musiques actuelles/amplifiées en particulier. Concrètement, l'association mène des actions de sensibilisation auprès de différentes populations (enfants, collégiens, lycéens, quartiers, handicapés...) qui peuvent voir le jour grâce à une permanence artistique soutenue (locaux de répétition, accompagnement de projets, résidences d'artistes...).
Afin de permettre l'accessibilité aux spectacles au plus grand nombre, la billetterie fait l'objet d'une politique tarifaire raisonnée. Aussi, un effort est fait sur les tarifs des abonnements en direction de publics spécifiques notamment pour les étudiants, chômeurs, et rmistes.
Afin d'étendre et de fidéliser son public, l'association propose des abonnements. Ces abonnements donnent accès à divers avantages tels que des réductions sur chaque concert et spectacle, des invitations sur certaines soirées, des réductions chez certains commerçants de la ville de Mâcon...